

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 09/09/2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Poudre de contrôle avec applicateur - 150gr

Code du produit : CPS 160

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chemicar Europe NV
Baarbeek 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemicar.eu

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

Aucun(e)

Mention d'avertissement (CLP) : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions

normales d'emploi

Mentions de danger (CLP) : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions

normales d'emploi.

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Fe3O4 ( Fe2O3*FeO ) Synthetic iron oxide	(N° CAS) 1317-61-9 (N° CE) 215-277-5		Non classé

Remarques : Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les critères de la Communauté Européenne

# RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer. Laisser la victime au chaud et au repos.

Premiers soins après inhalation : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise. Administrez de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire. Troubles respiratoires: consulter un médecin/service médical. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Permettre au sujet de respirer de l'air frais.

Dégagez les voies respiratoires. Enlever les vêtements serrés comme le col, la cravate, la

ceinture ou le ceinturon.

Premiers soins après contact avec la peau : Aucune mesure spécifique nécessaire.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les verres de contact. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux à grande eau et soulever de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.

: Aucune mesure spécifique particulière en cas d'ingestion du produit tel quel.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Premiers soins après ingestion

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. du dioxyde de

carbone (CO2). de la poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Reactivité en cas d'incendie : En cas d'incendie, isoler immédiatement le site de l'incident en éloignant toutes les

personnes des environs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil

respiratoire autonome (SCBA) avec un masque complet fonctionnant en mode surpression.

Autres informations : Aucune action ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation

appropriée.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un équipement de protection individuel. Eloigner le public.

09/09/2020 FR (français) 2/7

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Pas de données propres.

Procédures d'urgence : Pas de mesures spéciales / spécifiques.

Mesures antipoussières : Pas de mesures spéciales / spécifiques.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Appareil de protection

respiratoire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Ramasser mécaniquement le produit.

Procédés de nettoyage : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la

législation locale.

Autres informations : Nettoyer les vêtements contaminés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Pas de données propres. Précautions à prendre pour une manipulation sans : Pas de données propres.

danger

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des

denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Conditions de stockage : Eviter le contact avec les aliments et les boissons.

Lieu de stockage : Bon niveau de ventilation générale. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de mesures spéciales / spécifiques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Procédures de surveillance recommandées : si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut être nécessaire de surveiller l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire, soit personnellement, soit sur le lieu de travail, soit encore pour des raisons biologiques. Il convient de se référer à la norme européenne EN 689 pour les méthodes d'évaluation de l'exposition aux produits chimiques par inhalation et aux orientations nationales sur les méthodes de détermination des substances dangereuses

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

## Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié

09/09/2020 FR (français) 3/7

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### Protection des mains:

des gants de protection. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

#### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables. Lunettes de protection. Porter des lunettes de sécurité bien fermées. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Protection des yeux : des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition à des projections de liquide, des vapeurs, des gaz ou des poussières

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition

#### Protection des voies respiratoires:

Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
	Type P2		

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### Contrôle de l'exposition du consommateur:

Ensure the ventilation system is regularly maintained and tested.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: SolideApparence: Poudre.Couleur: Noire.Odeur: inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 4,5 – 8

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : > 1000 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : ≥ 0

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 4,6 kg/l

Solubilité : Insoluble dans les matières suivantes : eau froide.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

09/09/2020 FR (français) 4/7

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

à des températures supérieures à 120°C, le produit peut devenir instable et s'oxyder. Cela crée une chaleur supplémentaire qui, dans des conditions défavorables, peut conduire à la combustion de matériaux inflammables. Le produit ne doit donc pas être stocké à proximité de sources de chaleur.

#### 10.5. Matières incompatibles

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) Non classé Toxicité aiguë (Inhalation) Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 4.5 - 8

: Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire

pH: 4,5 - 8

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et Pas de données propres, mais par analogie, le produit n'est pas considéré comme irritant

symptômes possibles pour la peau.

Valeur LD50 déteri	minante pour	la classification
--------------------	--------------	-------------------

Fe3O4 (	Fe2O3*FeO	Synthetic iro	n oxide
---------	-----------	---------------	---------

Oral LD50 >5000 mg/kg (rat) \*test results on an analogus product

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Pas d'effets observés.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

(chronique)

: Non classé

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

09/09/2020 FR (français) 6/7

#### Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### **Transport maritime**

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les critères de la Communauté Européenne.

#### 15.1.2. Directives nationales

## Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

SZW-lijst van mutagene stoffen

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Pas d'informations complémentaires disponibles

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

09/09/2020 FR (français) 7/7